



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conférence des Nations Unies sur les océans

Question au Gouvernement n° 783

Texte de la question

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Louis Roumégas.

**M. Jean-Louis Roumégas** . Je reviens de Nice où se tient la conférence des Nations unies sur l'océan. La France aurait pu saisir cette occasion pour mettre ses aires marines protégées de l'Hexagone en conformité avec les recommandations scientifiques et les objectifs internationaux.

Au lieu de cela, nous avons eu droit à des discours et à une manipulation des chiffres.

**M. Alexis Corbière** . C'est vrai !

**M. Jean-Louis Roumégas** . Vous nous avez présenté une carte bidon, qui ne change rien. Toutes les ONG s'accordent sur ce point : pour l'essentiel, la prétendue extension des zones protégées, les fameux 4 %, c'est de la poudre de perlimpinpin, puisque le chalutage de fond y était déjà interdit ! On nage en plein greenwashing devant le monde entier ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. - Mme Mathilde Feld applaudit aussi.*)

Quels sont les vrais chiffres ? Nous voulons de la transparence : avec qui avez-vous conçu cette carte qui ne protège rien de plus que ce qui l'est déjà ? Pas avec les ONG ni avec les scientifiques ! La protection à la française n'est même pas conforme aux normes internationales : ce n'est pas uniquement le chalutage qu'il faut interdire dans les zones protégées, mais toutes les méthodes de pêche destructrices !

Votre carte ne satisfait que les lobbys de la pêche industrielle, qui menacent et intimident, comme le montre le vandalisme qu'a subi le domicile de Claire Nouvian. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et LFI-NFP.*)

Emmanuel Macron dit n'avoir de leçon d'écologie à recevoir de personne : je crains qu'il se trompe. Le Royaume-Uni vient de lui en donner une en interdisant le chalutage de fond dans 50 % des aires protégées anglaises. (*Mme Cyrielle Chatelain applaudit.*)

N'y a-t-il personne pour me répondre ?

**Mme la présidente** . J'allais dire que la parole est à Mme la ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement.

**Mme Sophie Primas**, *ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement* . Ma

collègue Agnès Pannier-Runacher aurait aimé vous répondre car les annonces faites par le président de la République dans le cadre de l'Unoc sont l'aboutissement du travail qu'elle a mené en partenariat avec toutes les parties prenantes, dont les ONG et les scientifiques. Elles témoignent de son engagement déterminé en faveur de la protection des océans, aux côtés du président de la République et sous l'autorité du premier ministre.

Ces annonces sont fortes, notamment celles qui concernent les aires marines protégées. Nous déployons une stratégie cohérente de protection des fonds marins. Vous avez évoqué le chalutage de fond : c'est un sujet important mais ce n'est pas le seul. D'autres sources de pression sur les fonds marins sont moins médiatisées, mais tout aussi réelles. Pour notre part, nous nous intéressons à toutes ces problématiques – au chalutage, plus généralement à la pêche, au nautisme, à l'extraction minière et même aux pollutions d'origine terrestre. Nous nous appuyons donc bien sur la science : c'est technique, exigeant et pas toujours médiatique, mais nécessaire pour atteindre les résultats qu'attendent nos concitoyens.

En réalité, le chalutage de fond est déjà interdit dans 50 % des eaux hexagonales et, dans 97 % des eaux territoriales, il n'est pas pratiqué. Ce sont des faits !

Dans le même temps, en Polynésie française, nous créons la plus grande aire marine protégée du monde, qui englobe la plus grande aire strictement protégée au monde – un bijou de biodiversité.

De même, nous avons obtenu que quatre-vingt-seize pays signent une déclaration commune en faveur d'un futur traité ambitieux contre les plastiques, à la hauteur des connaissances scientifiques et des attentes de nos concitoyens.

Certes, il est toujours possible de progresser, de s'améliorer – c'est un état d'esprit sain. Les acteurs avec lesquels nous travaillons ne manquent pas de nous le rappeler. Mais pourquoi préférer des mensonges ? Cela ne rend pas service à nos océans. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Louis Roumégas.

**M. Jean-Louis Roumégas** . Vous noyez le poisson, si j'ose dire. (*Applaudissements et sourires sur les bancs EcoS.*) Vous n'avez pas donné de réponse précise à la question posée, qui portait sur les aires marines protégées hexagonales. L'ONG Bloom a produit une carte qui montre que les zones que vous prétendez protéger le sont déjà ! C'est le statu quo. Tout Nice bruisse de ce mensonge d'État : vous abîmez l'image de la France à l'international. Voilà la vérité ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et LFI-NFP.*)

**M. Philippe Gosselin** . C'est modéré !

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Louis Roumégas](#)

**Circonscription** : Hérault (1<sup>re</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 783

**Rubrique** : Environnement

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 12 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 juin 2025